AR CONTROLE DE LEGALITE : 072-200072684-20240411-2024_044-BF en date du 19/04/2024 ; REFERENCE ACTE : 2024_044

<u>DEPARTEMENT DE LA SARTHE</u> Communauté de communes Le Gesnois Bilurien

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS SÉANCE DU 11 AVRIL 2024

Nombre de Conseillers : - En exercice : 44 - Présents : 37 - Procurations : 5

Rappel des dates: Convocation Partie Budgétaire: 29/03/2024 - Affichage: 29/03/2024

Convocation Générale: 05/04/2024 - Affichage: 05/04/2024

Le onze avril deux mille vingt quatre, à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Le Gesnois Bilurien s'est réuni en séance ordinaire à la salle polyvalente de Savigné L'Évêque sous la Présidence de Monsieur André PIGNÉ.

Étaient présents formant la majorité des membres en exercice :

Commune	Délégué	Présent	Mandataire - date de procuration	Absent excusé
ARDENAY-SUR-MERIZE	PIGNE André	Х		
	DELOUBES Anne-Marie		Pouvoir donné à Jocelyne ASSE-ROTTIER - 11.04.24	
BOULOIRE	ASSE-ROTTIER Jocelyne	Х		
	BOUCHE Jean-Marie	х		
CONNERRÉ	MONGELLA Arnaud	Х		
	FROGER André		Pouvoir donné à Dominique CHARPENTIER - 05.04.24	
	CHARPENTIER Dominique	х		
	GUILMAIN Nathalie		Pouvoir donné à Arnaud MONGELLA - 05.04.24	
COUDRECIEUX	FOULON Tony	х		
LE BREIL -SUR-MERIZE	ESNAULT Raymond	X		
	PLANCHON Anne-France	х		
LOMBRON	BOUZEAU Brigitte	х		
	GODEFROY Vincent		Pouvoir donné à Brigitte BOUZEAU - 02.04.24	
MAISONCELLES	DROUET Dominique	X		
MONTFORT-LE-GESNOIS	TRIFAUT Anthony	х		
	MACÉ Mélanie	х		
	FOUQUET Stéphane	х		
	PLAIS Mickaël			Х
NUILLÉ-LE-JALAIS	OZAN Claudine	х		
3 3 1 1 1	FLOQUET Franck	х		
SAINT-CELERIN	DE GALARD Gilles	х		
SAINT-CORNEILLE	PRÉ Michel	х		
	LEVASSEUR Christelle	х		
SAINT-MARS-DE-LOCQUENAY	BARRAIS Vincent	х		
SAINT-MARS-LA BRIÈRE	CHRISTIANY Damien	х		
	CHATEAU Françoise	х		
SAINT-MICHEL-DE-CHAVAIGNES	FROGER Michel	х		
	BUNEL Pierrette		Pouvoir donné à Michel FROGER - 11.04.24	
SAVIGNÉ-L-EVEQUE	LEMEUNIER Isabelle	х		
	LATIMIER Martial	х		
	MIGNOT Claude			х
	COURTABESSIS Alain	x		ľ
	PENNETIER Stéphane	x		
SILLÉ-LE-PHILIPPE	DUGAST Claudia	х		
	TERTRE Charly	X		
SOULITRÉ	LEDRU Stéphane	×		
SURFONDS	DUTERTRE Alain	X		
THORIGNÉ-SUR-DUÉ	CHAILLOUX Nathalie	X		
	LECOMTE Jean-Claude	X		
TORCÉ-EN-VALLÉE	ROYER Jean-Michel	×		
	MATHÉ Céline	×		
TRESSON	BUIN Chantal	×		
TRESSON	PINTO Christophe	×		1
VOLNAY				
VOLNAY	LAUDE Jean-Yves	x		

Monsieur Raymond ESNAULT est élu secrétaire de séance.

AR CONTROLE DE LEGALITE : 072-200072684-20240411-2024_044-BF

en date du 19/04/2024; REFERENCE ACTE : 2024_044

Objet: Vote du budget primitif 2024 Budget annexe ZA Vollerie Délibération n° 2024-044 Membres en exercice : 44 Membres présents : 37 Membres représentés : 5

> Abstentions: 0 Votants: 42 Contre: 0 Pour: 42

Le Conseil communautaire,

Vu la commission finances du 21 mars 2024,

Vu le rapport présenté par le Vice-président en charge des finances, de la prospective et de la stratégie territoriale,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- ADOPTE le budget primitif annexe ZA de la Vollerie de l'exercice 2024 ;
- ARRETE en conséquence les dépenses et les recettes du Budget Primitif annexe ZA de la Vollerie comme suit :

DEPENSES	BP 2023	BP 2024
Chapitre 042 - Opérations d'ordre de sections à sections	288 782.96 €	288 782.96 €
Total dépenses de fonctionnement	288 782.96 €	288 782.96
RECETTES	BP 2023	BP 2024
Chapitre 042 - Opérations d'ordre de sections à sections	288 782.96 €	288 782.96 €
Total recettes de fonctionnement	288 782.96 €	288 782.96 €
BUDGET ZA VOLLERIE SECTION D'INV	ESTISSEMENT	
BUDGET ZA VOLLERIE SECTION D'INV	ESTISSEMENT BP 2023	BP 2024
DEPENSES		Www.
	BP 2023	288 782.96 €
DEPENSES Chapitre 040 - Opérations d'ordre de sections à sections	BP 2023 288 782.96 €	288 782.96 €
DEPENSES Chapitre 040 - Opérations d'ordre de sections à sections Total dépenses d'investissement	BP 2023 288 782.96 € 288 782.96 €	288 782.96 € 288 782.96 €

Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil communautaire, Fait à Montfort-le-Gesnois, le 18 avril 2024 Le Président,

André Pigné

RCDES SITTELLES

MST MONTFORT LE GESNOIS

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération, et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes - 6 allée de l'Île Gloriette - 44 041 NANTES dans un délai de deux mois à compter de la présente date de publication.

La juridiction administrative compétente peut également être saisie par l'application Télérecours citoyen accessible à partir du site www.telerecours.fr .

Affichage :	du :
	au :